

DOSSIER DE CANDIDATURE AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION

Pour la Formation de MONITEUR ÉDUCATEUR

SESSION RENTRÉE 2020 2^{ème} campagne de sélection

Note à l'attention des candidats

Vous venez de retirer un dossier d'inscription pour les épreuves de sélection à l'admission en formation conduisant au diplôme d'État de Moniteur Éducateur.

Le nombre de places ouvertes pour l'ensemble de la formation est limité à 15

Vous trouverez dans ce document :

- **Le dossier d'inscription (Document de la page 3 à la page 7)** à retourner à l'établissement dûment complété) composé de :
 - La Fiche d'Inscription
 - La Fiche Projet Personnel
- **Les modalités de sélection**
 - **En raison de la situation sanitaire, le déroulement des épreuves pour la sélection 2020 est modifié.**
 - **Les sélections se feront uniquement sur étude du dossier.**

FAQ diplômes du travail social – gestion de la crise sanitaire – version au 27 avril 2020

- **Le contenu et l'organisation de la formation (en PJ PDF)**
 - Une plaquette de présentation de la formation
 - Les domaines de formation et les modalités de certification
 - Les allègements et les dispenses de formation

Le dossier d'inscription (Document de la page 3 à la page 7) est à retourner, accompagné des pièces justificatives au

**LYCÉE KERRAOUL
BP 93
22502 PAIMPOL Cedex**

Avant le: Mercredi 10 juin 2020 Le cachet de la poste faisant foi

Tout dossier parvenu après cette date ne sera pas pris en compte.

IMPORTANT : Vous travaillez ou vous avez travaillé, vous êtes peut-être concerné par un congé individuel de formation (CIF). Pour cela prenez contact avec l'organisme dont relève votre employeur (FONGECIF ou OPCA)

**Vous avez besoin de renseignements complémentaires
Vous pouvez nous joindre au 02.96.55.34.30
ou par courriel à l'adresse suivante: ce.0221571n@ac-rennes.fr**

FICHE D'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION**FORMATION DE MONITEUR EDUCATEUR****Rentrée de septembre 2020**A retourner avec les pièces justificatives au lycée KERRAOUL pour le: **11 juin 2020****CADRE RÉSERVÉ A L'ÉTABLISSEMENT** Dispense admissibilité:

- Nom du candidat :
- Nom marital :
- Prénom :
- Date et lieu de naissance :
- Nationalité :
- Adresse personnelle :
- CP Ville :
- Tel domicile : Tel portable :
- Adresse électronique :
- Diplômes obtenus :

Situation actuelle du candidat :

- ▶ Étudiant : oui non
- Établissement :
- Diplôme préparé :
- ▶ Demandeur d'emploi oui non
- Inscrit à l'ANPE oui non si oui, depuis le
- Rémunéré ASSEDIC oui non si oui, depuis le

Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance des conditions d'accès à la formation de Moniteur Éducateur et atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à le

Signature

Pièces à joindre impérativement au dossier:

- ✓ Lettre manuscrite de motivation
- ✓ Certificats de travail le cas échéant
- ✓ Curriculum vitae
- ✓ Copie de tous les diplômes et documents justifiant des conditions d'accès à la formation
- ✓ Certificat de scolarité (lycéens et étudiants)
- ✓ Copie pièce d'identité (CNI ou passeport ou titre de séjour)
- ✓ 2 photos d'identité
- ✓ 4 enveloppes timbrées au tarif en vigueur à l'adresse du candidat.
- ✓ Fiche « Projet Personnel » (document ci-joint à compléter)

I. FICHE PROJET PERSONNEL

Sélection d'entrée en Formation de Moniteur Éducateur 2020

Nom :
Prénom :
N° dossier :

A – PARCOURS DU CANDIDAT

DIPLÔMES, CERTIFICATS, ATTESTATIONS DE FORMATION (y compris européens et étrangers)

Joindre obligatoirement les copies des diplômes, des certificats ou des attestations, qui confirment chaque élément du tableau ci-dessous.

Diplômes, certificats ou attestations	Année d'obtention
	<input style="width: 100%;" type="text"/>

ENGAGEMENT ASSOCIATIF, MANDAT ÉLECTIF, BÉNÉVOLAT

Indiquer dans l'ordre chronologique vos différents engagements. Joindre obligatoirement pour chaque engagement ou mandat un justificatif, daté et signé, qui confirme chaque élément du tableau ci-dessous.

Nom de l'association ou nature du mandat électif, nature du bénévolat	Objet de l'association (ex: loisir, culture), du mandat électif ou du bénévolat	Nature de l'engagement	Date de début	Date de fin	Nombre de jours entiers
<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>

EXPÉRIENCE SALARIÉE

Indiquez chaque expérience salariée dans l'ordre chronologique. Joindre obligatoirement pour chaque emploi un justificatif de l'employeur, daté et signé, qui confirme chaque élément des tableaux ci-dessous.

A – Fonction éducative, d'animation ou de soins, exercés dans le secteur éducatif et/ou social

Nom de l'employeur	Fonction occupée	Date d'entrée	Date de sortie	Nombre total d'heures

B – Autre fonction exercée dans le secteur éducatif et/ou social (secrétaire, agent de ménage, chauffeur...)

Nom de l'employeur	Fonction occupée	Date d'entrée	Date de sortie	Nombre total d'heures

C – Fonction exercée dans un autre secteur d'activité

Nom de l'employeur	Fonction occupée	Date d'entrée	Date de sortie	Nombre total d'heures

EXPÉRIENCE DE STAGE
Effectuée lors d'un cursus de préparation à un diplôme, certificat ou brevet

Indique chaque expérience de stage dans l'ordre chronologique. Joindre obligatoirement un justificatif, daté et signé, pour chaque stage, qui confirme chaque élément des tableaux ci-dessous, et mentionne clairement dans quel cadre vous l'avez effectué (initiative personnelle, préparation concours, pré-professionnalisation...)

A – Expérience de stage dans une fonction éducative, sociale ou d'animation

Cadre dans lequel le stage est réalisé	Nom du terrain de stage	Intitulé du poste	Date de début	Date de fin	Nombre de jours entiers

--	--	--	--	--	--

B – Formation technique et créative – 30 h minimum (exemples : LSF, théâtre...)

Cadre dans lequel le stage est réalisé	Nom du terrain de stage	Intitulé du poste	Date de début	Date de fin	Nombre de jours entiers

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements déclarés ci-dessus et des documents fournis.

- Aucun justificatif ne sera pris en compte s'il n'est pas suffisamment précis et s'il n'a pas de caractère officiel.
- Pour être pris en compte, les éléments cités doivent impérativement être inscrits de façon détaillée dans le tableau correspondant.

Fait à le

Signature

B - MOTIVATION DU CANDIDAT

Préparation à l'entretien d'admission

† **Décrivez** une expérience ou une situation précise que vous avez vécue et qui a participé à votre choix d'orientation professionnelle (dans le cadre ci-dessous et de façon manuscrite)

† Puis, **vous exposerez en quoi** cette expérience ou cette situation a contribué à votre motivation pour devenir Moniteur Éducateur (dans le cadre ci-dessous et de façon manuscrite)

DOSSIER A RENVOYER AU PLUS TARD LE 10 juin 2020

Accompagné des pièces justificatives,

au lycée KERRAOUL BP 93

22502 PAIMPOL cedex

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS PRIS EN CONSIDÉRATION

**CALENDRIER DES ÉPREUVES 2020
FORMATION DE MONITEUR ÉDUCATEUR**

INSCRIPTION

Ré Ouverture des inscriptions L'inscription ne peut se faire que sur un seul des trois établissements	A compter du Vendredi 15 mai 2020
Clôture des inscriptions	Mercredi 10 juin

ADMISSION

Affichage des résultats d'admission au lycée (et envoi d'un courrier à tous les candidats admis sur liste principale)	Mercredi 17 juin 2020
---	------------------------------

La formation débutera en septembre 2020.

Les candidats disposeront de 10 jours à réception de leur avis d'admission pour confirmer et valider leur inscription au Lycée KERRAOUL de Paimpol, le cachet de la poste faisant foi. Passé ce délai, sans information de la part des candidats figurant sur la liste principale, les places seront proposées aux candidats figurant en rang utile dans l'ordre de la liste supplémentaire.

Aucun résultat ne sera transmis par téléphone.

LES DOMAINES DE FORMATION – LES MODALITÉS DE CERTIFICATION

1. Les domaines de Formation

Le référentiel de formation préparant au diplôme d'Etat de Moniteur Educateur est composé de quatre domaines de formation (DF).

Tableau des domaines de formation

Domaines de formation	DF 1:	DF 2:	DF 3:	DF 4:
Contenu des domaines de formation	Accompagnement social et éducatif spécialisé	Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	Travail en équipe pluri professionnelle	Implication dans les dynamiques institutionnelles
Volume Horaire	400 heures	300 heures	125 heures	125 heures

2. Les modalités de certification

A chaque domaine de compétences est associé un domaine de certification.

Les titres III de l'arrêté du 20 juin 2007, relatif au D.E.M.E, fixent les modalités de certification du diplôme d'Etat de Moniteur Educateur.

Le référentiel de certification est composé de quatre domaines de certification, conformément à l'annexe II « Référentiel de certification » du présent arrêté.

Tableau des domaines de certification

Domaines de Certification	DC1:	DC 2:	DC 3:	DC 4:
Epreuves sur site qualifiant	Evaluation en cours de formation		Evaluation en cours de formation	
Epreuve organisée par l'établissement de formation				Evaluation en cours de formation
Epreuves terminales en centre d'examen (organisées par le recteur d'académie)	Présentation et soutenance d'une note de réflexion	Entretien avec le jury sur le parcours de formation pratique	Entretien à partir d'un dossier thématique élaboré par le candidat	Epreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles

ALLÈGEMENTS ET DISPENSES DES DOMAINES DE FORMATION

Protocole d'allègements de formation

Conformément aux dispositions citées dans l'article 7 de l'arrêté du 20 juin 2007 modifié par l'arrêté du 7 décembre 2017 relatif au DEME, les élèves titulaires des diplômes et titres suivants (selon le tableau ci-dessous) se voient proposées des allègements de formation. L'annexe IV de l'arrêté précité et modifiée par l'arrêté du 18/10/12 indique les domaines de formation pouvant faire l'objet d'allègement, en fonction du diplôme obtenu. Le dernier alinéa de l'article 7 de l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au DEME précise que des allègements peuvent être accordés, par le lycée, aux titulaires d'un diplôme supérieur.

Protocole de dispenses de formation

Conformément aux dispositions citées dans l'article 7 de l'arrêté du 20 juin 2007 modifié par l'arrêté du 7 décembre 2017 relatif au DEME, les élèves titulaires des diplômes et titres suivants sont dispensés de certains domaines de formation (selon le tableau ci-dessous) et les épreuves de certifications afférentes. Dans ce cas, les domaines de compétences, mentionnés à l'annexe IV de l'arrêté précité, sont validés.

JORF n°0292 du 15 décembre 2017

Texte n°29

Arrêté du 7 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 18 octobre 2012 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur

NOR: SSAA1732601A

ELI:<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/12/7/SSAA1732601A/jo/texte>

La ministre des solidarités et de la santé et le ministre de l'éducation nationale,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment son article L. 451-1 ;

Vu le décret n° 2007-898 du 15 mai 2007 instituant le diplôme d'Etat de moniteur éducateur ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur ;

Vu l'arrêté du 18 octobre 2012 modifiant l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale en date du 24 octobre 2017,

Arrêtent :

Article 1

L'annexe IV « Tableau d'allègements et de dispenses de domaines de formation » du présent arrêté se substitue à l'annexe IV « Tableau d'allègements et de dispenses de domaines de formation » de l'arrêté du 18 octobre 2012 susvisé.

Article 2

Le directeur général de la cohésion sociale et le directeur général de l'enseignement scolaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Annexe

ANNEXE IV

Tableau d'allègements et de dispenses des domaines de formation

Diplômes détenus par le candidat	Baccalauréat professionnel services en milieu rural	Baccalauréat professionnel services aux personnes et aux territoires	Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire et de la Jeunesse (BEATEP) spécialité « activités sociales et vie locale » ou Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) « animation sociale »	Titre professionnel technicien médiation services	Mention complémentaire aide à domicile	Baccalauréat professionnel services de proximité et vie locale	Baccalauréat professionnel accompagnement, soins et services à la personne
----------------------------------	---	--	--	---	--	--	--

Ministère responsable de la certification	Agriculture et alimentation	Agriculture et alimentation	Sports	Travail	Education Nationale	Education Nationale	Education Nationale
DF 1 Accompagnement social et éducatif spécialisé			Allègement				
DF 2 Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé					Allègement		
DF 3 Travail en équipe pluri-professionnelle	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Allègement	Dispense*	Dispense
DF 4 Implications dans les dynamiques institutionnelles	Allègement	Allègement	Allègement	Dispense	Allègement	Allègement	Allègement

* Uniquement pour les candidats ayant préparé les secteurs d'activités « activités de soutien et d'aide à l'intégration » et « activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté »

La dispense d'un domaine de formation entraîne la validation du domaine de compétence correspondant et donc la dispense de l'épreuve de certification s'y rapportant.

Diplômes détenus par le candidat	Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale	Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique	Diplôme d'Etat d'assistant familial	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale	Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social
Ministère responsable de la certification	Solidarités	Solidarités	Solidarités	Solidarités	Solidarités
DF 1 Accompagnement social et éducatif spécialisé		Allègement			Allègement
DF 2 Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	Dispense	Allègement		Allègement	Allègement
DF 3 Travail en équipe pluri-professionnelle	Allègement	Allègement	Allègement	Allègement	Allègement
DF 4 Implications dans les dynamiques institutionnelles	Dispense	Allègement		Allègement	Allègement

Fait le 7 décembre 2017.

La ministre des solidarités et de la santé,

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général de la cohésion sociale,

J.-P. Viquant

Le ministre de l'éducation nationale,

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général de l'enseignement scolaire,

J.-M. Huart